

— 286 —

Il se leva de la pluie et du vent, hélas ! une (si) terrible tourmente,
— que dut (en) périr enfin leur bâtiment.

Pierre le Boudier disait, un homme de bon courage, — qui se leva
par trois fois, trois fois, sur le bord de sa barque,

Qui se levait par trois fois, trois fois, à fleur d'eau. — en demandant
à la Vierge Marie, mère de Jésus, de le secourir⁽¹⁾.

Et inhumain eût été le cœur, et inhumain celui qui n'aurait pleuré
— aux bords de l'île Coat, celui qui aurait été

A voir quatre cadavres restés à est-al-lin (?) — en attendant du bois
(des cercueils) ou des linceuls pour les ensevelir.

Un canot de Bréhat, retournant à Pontrieux, — a annoncé la nou-
velle, le jour, au matin,

A dit à Bouher qu'avait sombré sa barque — et (qu'elle avait été)
fendue par la moitié aux bords de l'île Coat :

Serait-il possible de la part de Dieu que j'eusse mis tous mes biens
— à faire une barque neuve et que fussent noyés mes trois fils !

Et encore pour perdre mes biens je ne fais pas de cas ; — mais noyés
mes trois enfants, cela me donne une grande douleur.

Je vois arriver mes trois enfants (mais ils n'entreront pas — dans ma
maison) — allant (passant) pour être enterrés à Quimper-Guézénec.

Il me faudrait maintenant donner un exemple de la complainte
populaire en son plein développement, un *gwerz* breton, dans la
parfaite acception du mot. Je choisis celui de « l'Orpheline », parce
que certaines longueurs, chères au peuple, y sont suffisamment
évités ; toute la machine poétique a été mise en œuvre : il y a
l'aventure et l'heureuse rencontre, le drame et le crime, l'appari-
tion et l'expiation.

AR VINOZ (2).

Me oa eur bugel iaouank flam

Pa varwaz ma zad ha ma mamm,

Pa varwaz ma mammig ha ma zad,

Me oa losket da glask ma mad,

(1) Cette phrase est incomplète, puisque les mots en apostrophe n'y sont pas ;
mais on n'a aucune peine à rétablir le sens.

(2) Mot à mot « la mineure ».

— 287 —

Me oa losket da glask ma boed :
Kap d'hen c'honit me na oann ket.
Ha me 'vonet 'barz ann hent don,
O rankontr daou den a feson
O rankontr daou den a feson,
'Rankontr eunn otro hag eunn itron ;
'Vond ann otro 'laret d'ann itron :
Cheteu aze eur plac'h a feson,
Cheteu aze eur plac'hik koant
Ma dije bet akourtamant ;
Diasomp 'n-ehi gan-imp d'hon zi
Eunn de bannag d'hon jervijin. —
Seiz la war-n-ugent oan d'ari
Pa deuz c'hoant d'in da dimin ;
'Vont ma mestr braz 'laret d' am mestrez :
Poent e dimin ar vinorez.
— Na vo ket dimet ar vinorez
Ken vo bet pardon ar Garnez ⁽¹⁾ ;
Rei d'ehi oblans ar Fantanio
Kaeran oblans a zo er vro.
Ho-man c'hez gant-hi d'ar pardon
Dre ma oa eur plac'h a feson ;
Pe oa 'vonet 'barz ar c'hoat braz
O tond c'hoant kousket d'he mestrez vraz ;
Hag int oc'h azein war eur c'hlazen,
'Tapout he fenn war he barleann :
Ha 'tond eunn dra da laret d'in :
Lac'h da vestrez ha send ou-in . . .
Demeuz ann dra-ze 'm euz sentet,
Ma dorn em godell 'm euz laket ;
Na pa 'm euz ma c'hontell tennet
Seiz tol kontell d'ehi 'm euz roet.
P'em a lazet ma mestrez vraz,
Na ouienn pelec'h hen (hi) lakat ;

(1) Karnez pour Karnez, sans doute, « Carmel ».

— 288 —

Ha me 'vont gant-hi d'ar Poullo,
O koach ann-ehi 'mesk ann delio,
O koach ann-ehi 'vesk ann delio,
Mes he boto hag he loero
Mes he boto hag he loero,
Ar 'zeo 'm a lest na dizoulou.
Ho-man c'hez are d'ar pardon;
Doue ouie hec'h entansion.
P'e oa 'vonet 'barz ann hent braz
Hag hi oc'h ankontr he mestr braz :
Palc'h c'hez-te 'ta, minorez ?
Palc'h e manet da vestrez ?
— Ma mestrez vraz a zo lazet
'Barz ar c'hoat braz gand ar forbaned
'Barz ar c'hoat braz gand ar forbaned;
Me vije ie, mes 'm euz redet.
— Ma vijec'h bet fidel d'ez-hi,
C'houi vije lazet kenkouls ha c'hi.
— Tewed, ma mestr, na oeled ket :
Me a vo d'ac'h evel bepred,
Me a vo d'ac'h evel bepred;
Kousket gan-ac'h, ho! na rin ket.
Na'barz ann eiz de a goude
'Sevel propojo etre-he
'Sevel propojo etre-he
Da dimin ho daou asamblez.
Pa oaint dimet hag enreujet
Ha prest da vonet da gousket,
'C'h antren eur c'horf maro en ti
Ha seiz tol kontell en en-hi,
Ha seiz tol kontell en en-hi,
Eur pilad koar⁽¹⁾ deuz peb gouli :
Pelec'h c'hez-te 'ta, minorez ?
Te at euz lazet da vestrez ;

⁽¹⁾ Ou *goad*, peut-être, pour *koar*; « un caillot de sang à chaque plaie », au lieu d'« une pile de cire ». Ces altérations par assonance sont fréquentes dans la poésie populaire.

— 289 —

Te at euz lazet da vestrez vraz,
Evel eur forban deuz ar c'hoat.

— Na ma ouifenn a kement-ze,
Me rae d'id evel ive.

— Tewed, ma fried, na red ket ze :
Doue he feo goude.

Chanté par LE GULUCHE, couvreur, de la Roche.

L'ORPHELINE.

J'étais une enfant toute jeune, — quand moururent mon père et ma mère ;

Quand moururent ma pauvre mère et mon père, — je fus mise dehors à chercher ma bonne fortune ;

Je fus mise dehors à chercher mon pain : — pour capable de le gagner, je ne l'étais pas ;

Et moi de m'en aller dans le chemin creux, — de rencontrer deux personnes de (bonnes) façons ;

De rencontrer deux personnes de (bonnes) façons, — (de) rencontrer un monsieur et une dame ;

(De) se mettre le monsieur à dire à la dame : — Voilà une fille de façon ;

Voilà une petite fille charmante, — si elle avait eu un accoutrement (convenable) ;

Emmenons-la avec nous dans notre maison, — un jour quelconque pour nous servir.

J'arrivais à (l'âge de) vingt-sept ans, — lorsque me vint l'envie de me marier.

(De) s'en aller mon maître grand dire à ma maîtresse : — Il est temps de marier l'orpheline.

— L'orpheline ne sera pas mariée, — jusqu'à ce qu'ait eu lieu le pardon du Carmel.

Lui donner la noblesse (le manoir) du Fantanio, — la plus belle noblesse qui soit dans le pays

Celle-ci (l'orpheline) alla avec elle (sa maîtresse) au pardon, — parce qu'elle était une fille de façon.

Comme elle entrait dans le grand bois, — de venir une envie de dormir à sa maîtresse grande ;

— 290 —

Et elles de s'asseoir sur la verdure, — (la servante) de prendre la tête de sa maîtresse dans son giron :

Et de venir une chose (voix) me dire : — Tue ta maîtresse et obéis-moi.

A cette voix-là j'ai obéi ; — ma main dans ma poche ai-je mise,

Et, lorsque j'ai mon couteau tiré, — sept coups de couteau à elle j'ai donnés.

Quand j'eus tué ma maîtresse grande, — je ne savais où la mettre ;

Et moi (d') aller avec elle au Poulo, — de la cacher entre les feuilles,

De la cacher entre les feuilles, — hormis sa chaussure et ses bas,

Hormis sa chaussure et ses bas : — ces choses-là, je les avais laissées à découvert.

Celle-ci retourna au pardon : — Dieu savait son intention (à elle).

Lorsqu'elle en était à prendre le grand chemin, — et elle de rencontrer son maître grand :

Où vas-tu donc, orpheline ? — Où est demeurée ta maîtresse ?

— Ma maîtresse grande a été tuée — dans le grand bois par les forbans,

Dans le grand bois par les forbans ; — je l'aurais été aussi, mais j'ai couru.

— Si vous lui aviez été fidèle, — vous auriez été tuée aussi bien qu'elle.

— Taisez-vous, mon maître, ne pleurez pas : — je serai à vous comme toujours,

Je serai à vous comme toujours ; — coucher avec vous, ho ! je ne le ferai pas.

Et dans les huit jours après — (de) s'élever des propos entre eux,

(De) s'élever des propos entre eux, — pour se marier tous les-deux ensemble.

Lorsqu'ils furent mariés et (qu'ils eurent) fait les noces — et (qu'ils furent) prêts à aller se coucher,

D'entrer un cadavre dans la maison, — et sept coups de couteau sur le corps,

Et sept coups de couteau sur le corps, — une pile de cire à chaque plaie :

— 291 —

— Où vas-tu donc, orpheline ? — C'est toi qui as tué ta maitresse,
C'est toi qui as tué ta maitresse grande, — comme un forban du bois.
— Si je savais que tout cela fût vrai, — je te ferais de même aussi.
— Taisez - vous, mon mari, ne faites pas cela : — Dieu la payera
plus tard.

De toutes ces chansons, quelques-unes à peine, ai-je indiqué plus haut, réussissent à se répandre en dehors du dialecte natal. Mais il en est une que les bas Bretons connaissent universellement; c'est comme leur chant national, cet *ann hini goz* dont on parle autant que du pays même et qu'on a traîné jusque sur des théâtres parisiens. Bien qu'il s'agisse de la question séculaire des deux Bretagnes, le patriotisme ni les armes n'ont rien à voir dans cette dispute au sujet de *la jeune* et de *la vieille*, dans cette préférence à jeter à la Gallaise⁽¹⁾ ou à garder pour la Bretonne. Entre vingt variantes, embarrassées de *localismes*, qui changent avec les endroits et dont la portée est nulle pour la plupart, — comme *ann hini gaz deuz a Bempoul*, — voici une version, qui m'a paru satisfaisante, de ce *sonn* traditionnel de la basse Bretagne.

ANN HINI GOZ.

DISKAN.

Ann hini goz eo ma dous,
Ann hini goz eo zur.
Na koulskoude, war a welan,
Ann hini iaouang ar vraoan.
Ann hini iaouang a zo koant,
Ann hini goz e deuz arc'hant.
Ann hini goz am c'hondu mad,
Ann hini goz a zo d'am grad.
Ha koulskoude ebarz e ker
Ann hini iaouang a garer.
Ann hini iaouank zo ken sonn,
Ann hini goz eunn tammik krom.

⁽¹⁾ Orthographe à la française du mot breton *Gallez*, féminin de *Gall*, — *Gallo*, ou *haut Breton*.